Madame la députée/ Monsieur le Député,

Je vous sollicite à propos de la loi sur la réforme des retraites qui sera bientôt soumis au vote du parlement. Je vous demande d’étudier attentivement les conséquences de ce nouveau système sur notre société.

Je suis très inquiet/ète des conséquences de cette réforme.

Les affirmations Monsieur Philippe, premier ministre du gouvernement ne sont pas de nature à me rassurer.

En effet, comment est-ce possible de gagner une meilleure retraite en calculant les droits sur l’ensemble de la carrière ? Dans le cas d’une personne ayant élevé ses enfants pendant quelques années, ou ayant travaillé une période à temps partiel (imposé ou choisi), ou ayant eu une période de chômage..., sa pension sera mathématiquement inférieure au calcul actuel basé sur les 25 meilleures années (pour le privé) ou sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Dans ce cas les femmes déjà touchées par des salaires inférieurs aux hommes seront les grandes perdantes du nouveau système.

Ce nouveau système cassera toutes les solidarités intergénérationnelles mise en place par le CNR (Comité National de la Résistance) en 1945. Je suis scandalisé/e d’entendre Monsieur Philippe faire référence au CNR lors de la présentation de son projet car les droits seront seulement liés aux nombres de points acquis par la personne et non basé sur un système de solidarité.

La gestion des fonds collectés au titre de la retraite par les assurances ou les fonds de pension sont de nature plus que risquée comme l’a démontré la crise de 2008 obligeant des retraités à retourner travailler. En effet, ces derniers ayant perdu une partie voire l’intégralité de leur argent placé sur les marchés financiers.

Enfin, je n’ai aucune garantie quant à l’évolution de la valeur du point, à l’achat comme à la vente qui auront des conséquences sur le montant des pensions.

De plus, le Fonds de Réserves des Retraites mis en place par Jospin présente un excédent de 32 milliards d'euros et La Cades aura remboursé la dette de la sécu en 2025, ce qui lui permettra de prendre le relais pour financer les retraites, il n'y a donc pas nécessité de faire une réforme pour assurer le financement de celles-ci.

En raison de tout cela, je vous demande donc de vous opposer au vote de ce texte de loi lors de la prochaine session parlementaire.

 Je vous prie d'agréer, Madame la députée/ Monsieur le député, l'expression de mes salutations citoyennes.